

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-407 du 30 Novembre 1994

chargeant Monsieur Alassane TIGRI,
Ministre de la Jeunesse et des Sports
de l'intérim de Madame Véronique
LAWSON, Ministre de la Santé Publique
pour compter du 28 Novembre 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°94-135 du 06 Mai 1994 portant attributions du Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale ;

D E C R E T E :

Article 1er..- Pour compter du 28 Novembre 1994, Monsieur Alassane TIGRI, Ministre de la Jeunesse et des Sports est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé pendant l'absence de Madame Véronique LAWSON.

Article 2..- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 30 Novembre 1994

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre d'Etat
à la Présidence de la République,
chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale et de la Défense
Nationale,



Désiré VIEYRA

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 MEPR-DN 4 SGG 4 MSP-MJS 4 AUTRES
MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-